



Les sections CGT Finances 44

L'esprit de conquête

COMPTE RENDU DU CDAS DU 07/01/2010

En ce début d'année, le nouveau président du CDAS, M. Jean-Yves RAUDE, directeur du Service des Retraites de l'Etat, en remplacement de M. Alain CASANOVA, nous a présenté ses vœux.

I – Approbation du Procès Verbal du 28 mai 2009

Le procès verbal du 28 mai 2009 n'a pu être approuvé puisqu'il venait juste d'être retourné par le secrétaire de la parité syndicale à la délégation et qu'il doit encore être visé par l'ancien président du CDAS, M. CASANOVA.

II – Compte rendu des activités organisées en 2009 dans le cadre du Budget d'Initiatives Locales et propositions pour 2010

- ARBRE DE NOEL:

Du fait du vieillissement de la population concernée par l'action sociale, le nombre d'enfants bénéficiaires de l'Arbre de Noël continue à diminuer. Cette évolution est structurelle et se vérifie sur l'ensemble des départements depuis plusieurs années.

Le nombre des enfants invités au spectacle était de 1060 en 2007, 1009 en 2008 et 936 en 2009.

697 enfants sur 936 concernés ont participé à l'arbre de Noël le 9 décembre 2009.

Parents et enfants ont été, en majorité, enchantés par le spectacle sur le thème cirque cabaret.

Le goûter organisé au moment de la distribution des cadeaux a permis à tous de partager un moment de convivialité.

De même, le nombre d'enfants bénéficiaires de chèques-multimédia diminue dans toutes les tranches d'âge.

Pour cette année, l'arbre de Noël aura lieu le 8 décembre 2010. Il est proposé de conserver la formule actuelle : spectacle avec petits cadeaux et goûter, chèques-disque, chèque-lire ou chèque-multimédia. Pour le spectacle, aucune décision n'est arrêtée à ce jour. Les représentants des personnels seront associés à la recherche de ce dernier. Du fait de la diminution année après année du nombre d'enfants assistant au spectacle de l'Arbre de Noël, le CDAS a décidé d'étendre l'invitation aux enfants de 12 ans ; en contrepartie, les enfants de 12 ans ne bénéficieront plus de chèques cadeaux.

- ACTIONS POUR LES RETRAITES

Différentes actions pour les retraités ont été organisées en 2009 :

- Galette des rois le 28 janvier 2009
- Séjour à Bréhat du 23 au 30 mai 2009
- Voyage en Autriche du 31 août au 7 septembre 2009
- Visite de la Mine Bleue en Anjou le 15 octobre 2009
- Repas de Noël en Brière le 17 décembre 2009

Voici les différentes actions programmées pour 2010 :

- Galette des Rois le 28 janvier
- Séjour de 2 nuits/3 jours dans le Périgord en avril ou en mai
- Séjour en Andalousie du 29 mai au 5 juin
- Une journée sur l'Ile d'Yeu en octobre
- Repas de Noël en décembre.

Après un an d'interruption liée au déménagement de la délégation, le cercle de loisirs reprendra en janvier un mardi par mois dans les nouveaux locaux de la délégation.

- ACTIVITES POUR LES ENFANTS DE 6 à 14 ans.

Pour les 6/7 ans, 83 enfants ont pu assister à un spectacle musical le 6 mai 2009.

Pour l'année 2010, il est proposé, pour alterner avec le théâtre vivant pour enfants, une journée au Safari-parc de Port-St Père.

Pour les 10/11 ans, les enfants ont participé à une journée d'initiation à l'escalade et au tir à l'arc.

Pour l'année 2010, sur les trois propositions envisagées, le Cirque Métropole à Rennes (atelier de cirque, spectacle et parc animalier) a été retenu.

Pour les 14 ans, 63 enfants sur un total de 158 concernés sont allés soit au Parc Astérix soit au parc Disneyland. Les deux trajets ont été effectués en train.

Les activités Karting et Futuroscope n'ont pu être organisées faute d'un nombre suffisant d'inscrits (9 pour le karting et 15 pour le futuroscope).

Pour l'année 2010, compte tenu de la baisse des effectifs et de la difficulté d'organiser plusieurs sorties, la délégation propose d'élargir cette activité aux enfants de 13 ans et de ne permettre que deux choix possibles : un parc en alternance (Disneyland, Astérix) et une autre activité (Futuroscope ou autres). Les enfants pourront donc participer à ces activités l'année de leurs 13 ans et celle de leur 14 ans. Ils pourront ainsi choisir une activité ludique et une autre plus culturelle.

- Minis colos de la Toussaint

En 2009, 32 enfants ont participé à cette mini-colo à La Turballe.

Pour 2010, sur trois propositions envisagées, le choix s'est porté sur le centre de la Ducheraie à Campbon (équitation, poney, campagne...).

- ACTIONS POUR LES ACTIFS ET LEUR FAMILLE

Le 6 juin 2009, 41 personnes ont participé à la journée dans la Grande Brière

Le 19 septembre 2009, 92 participants à la visite de Versailles.

Du 31 octobre au 2 novembre 2009, 45 participants pour le week-end sur l'île de Bréhat.

Voici pour 2010, les trois actions qui vous sont proposées :

- Un week-end sur l'île d'Ars.
- Visite du château des Ducs à Nantes et des machines de l'Ile.
- La mine bleue (49) et le domaine de la Petite Couère (49).

- CONSULTATIONS

1°) Avocat

Sur 110 consultations mises à disposition, 77 rendez-vous ont été pris.

Les motivations à l'origine de la prise de rendez-vous sont très diversifiées sur le plan juridique. Néanmoins, les questions relatives au droit des personnes (divorce, autorité parentale, pension alimentaire, séparation entre concubins, obligation alimentaire entre ascendants et descendants...) sont celles qui reviennent le plus souvent.

2°) Psychologue

18 rendez-vous ont été pris. Rappelons que le psychologue intervient uniquement sur prise de rendez-vous.

3°) Conseillère en économie sociale et familiale.

Sur 45 consultations mises à disposition, 27 rendez-vous ont été pris.

Pour l'année 2010, il est proposé de reconduire les trois types de consultations avec les même intervenants.

- CONFERENCES

- 57 agents ont assisté à la conférence "Préparation au départ à la retraite". 75% d'entre eux ont déclaré que le sujet proposé leur avait apporté beaucoup d'informations et 69% ont estimé que l'intervention était de nature à adapter leur attitude face à ce sujet.

- 67 agents ont assisté à la conférence 'La Sédentarité'. 85% d'entre eux ont déclaré que le sujet proposé leur avait apporté beaucoup d'informations et 94% ont estimé que l'intervention était de nature à adapter leur attitude face à ce sujet.

- 76 agent ont assisté à la conférence "Les risques et les bienfaits du soleil". 58% d'entre eux ont déclaré que le sujet proposé leur avait apporté beaucoup d'informations et 85% ont estimé que l'intervention était de nature à adapter leur attitude face à ce sujet.

Pour 2010, il est prévu de reconduire la conférence sur la préparation du départ à la retraite.

Le CDAS a décidé de retenir comme thème pour les 2 autres conférences : le stress au travail, le don d'organes.

- DIVERS

La délégation a décidé de reconduire l'action lors de la journée mondiale de lutte contre le SIDA dans un autre restaurant administratif (INSEE ou RIA de la TG).

- AMITIES FINANCES INDUSTRIE

Un cadeau a été offert pour une personne en grande détresse. 52 colis de fin d'année ont été envoyés.

Interpellés par les O.S, la délégation a fait savoir que les directions avaient enfin mis en application la circulaire du 21 juillet 2005 qui prévoit que les services des Ressources Humaines du MINEFI doivent lui transmettre la liste des personnes en Congé Longue Maladie ou Congé Longue Durée.

Nous rappelons que le signalement des agents – en difficultés sociales ou en passe de le devenir - se fera, comme le précise la circulaire, auprès des assistants sociaux, par les services gestionnaires de personnels, à l'aide d'une fiche de liaison. Ce signalement pourra provenir également des correspondants sociaux, des mutuelles et de collègues, comme le souligne la note du 3 mai 2006 instaurant un dispositif d'aide et de soutien aux personnels en difficulté.

L'assistant social se mettra à disposition des agents concernés et s'il le juge nécessaire, proposera au délégué d'offrir un cadeau adapté à chacun. Ce cadeau pourra leur être adressé, accompagné d'un courrier expliquant cette démarche. Les cadeaux pourront être remis en main propre à l'agent, si l'assistant en juge l'opportunité.

Les colis festifs de fin d'année ne seraient pas maintenus, sauf en direction des retraités isolés.

Enfin ce dispositif permettrait de continuer à informer ces agents des actions conduites par la délégation (conférences, colonies de vacances, sorties adultes, etc...), alors qu'aujourd'hui, ils sont totalement coupés des informations de la délégation.

A propos des activités des assistants sociaux :

Nous vous rappelons la répartition des dossiers des assistants sociaux :

Mme Caroline GALLERAND (assistante de service social) suit les agents des Pensions, de l'ex-Trésor Public et encore de l'INSEE...

M. Alain MARCHAND (assistant de service social) suit les agents des Impôts (plus particulièrement Cambronne) et des Douanes.

I – INFORMATIONS DE LA DELEGATION

M. CHARDRON a indiqué la mise en place d'une expérience du BIO au restaurant administratif du Service des Retraites de l'Etat.

La CGT a rappelé la prise de position intersyndicale lors du CNAS du 15 décembre 2009 : le surcoût généré par l'introduction du BIO qui nous est imposée doit être pris en charge par l'employeur, sans restriction ni de la qualité ni de la composition du repas.

Un bilan des colonies de vacances a ensuite été présenté par le délégué. Les convoyeurs sont toujours aussi volontaires parmi les agents même si certaines administrations se distinguent plus que d'autres (25 à la CP, 10 à la DGI et 14 au SRE).

La parité syndicale a présenté la motion suivante :

INTERSYNDICALE CGT – FO – SOLIDAIRES – CFDT FINANCES 44

Les organisations syndicales présentes souhaitent connaître pour 2010, comme les autres années, les opportunités de transport ferroviaire pour les colonies de vacances.

Au regard des tableaux fournis, on observe l'augmentation du transport en autocar au détriment du train.

Par ailleurs, nous avons cru comprendre qu'au niveau national les trajets par voie ferroviaire seraient abandonnés, vraisemblablement dès 2010.

Pour les organisations syndicales, cette décision serait inimaginable et lourde de conséquences pour la sécurité des enfants.

En effet, le transport ferroviaire a été de tous temps le mode de transport le plus fiable et le plus sécurisé. De plus, il permet de réduire très largement les temps de trajet pour se rendre sur les lieux de vacances, avec tous les avantages que cela engendre (plus de confort, moins de fatigue, ...).

Par ailleurs, les transports en autocar sont en totale contradiction avec les normes écologiques préconisées par le Grenelle de l'environnement.

Notre ministère, si prompt à mettre en œuvre les orientations gouvernementales, doit s'empresse de saisir cette opportunité de réduire la pollution atmosphérique.

En cette période de vœux, les organisations syndicales en émettent un. Elles demandent à ce que la parité administrative s'y associe. En effet, comme nous, vous êtes certainement plus sensibles à la sécurité des enfants transportés tout comme à l'avenir de notre planète plutôt qu'aux économies budgétaires réalisables.

Vœu du CDAS de LOIRE ATLANTIQUE :

Pour des raisons de sécurité et d'écologie, entre autres, le CDAS de Loire-Atlantique demande de promouvoir et pérenniser les transports des enfants partant en colonies de vacances par voie ferroviaire lorsque cette solution est la plus adaptée, quand bien même le coût du trajet serait supérieur à celui des autres modes de transport.

Après une courte interruption de séance par la parité administrative, celle ci propose le vœu suivant :

Pour des raisons de sécurité et d'écologie, entre autres, le CDAS de Loire-Atlantique demande que soient privilégiés les transports des enfants partant en colonies de vacances par voie ferroviaire lorsque cette solution est la plus adaptée, quand bien même le coût du trajet serait supérieur à celui des autres modes de transport.

Même si nous déplorons que l'aspect pérenne de ce vœu ait été supprimé par la parité administrative, ce dernier a été adopté à l'unanimité.

Des logements ont été réservés dans des ensembles en cours de réalisation. Ces appartements seront mis à disposition aux agents du ministère à compter de 2010. Il suffira de s'inscrire auprès de la délégation.

Concernant les places en crèche, la délégation a fait une première enquête de besoins auprès des jeunes parents ayant des enfants de 1 à 3 ans. Les résultats sont en cours d'analyse et de synthèse et nous seront communiqués lors du prochain CDAS.

Dons du sang : il y eu 120 donateurs en 2009.

Effectifs de la délégation : depuis le 1^{er} décembre 2009, Mme Denise BENAVIDES a été remplacée par Mme Chantal LETSCHER.

Il nous a été rappelé qu'une cellule d'écoute et de prévention en matière de discrimination a été mise en place par le Ministère.

I – QUESTIONS DIVERSES

La CGT ayant participé à la dernière séance plénière de la SRIAS (Section régionale interministérielle de l'Action Sociale), s'est étonnée de ne pas avoir le compte rendu de cette instance lors du CDAS. Le délégué y ayant aussi assisté, a indiqué qu'il s'agissait d'un oubli qui ne se reproduira pas.

Vous pouvez contacter vos représentants CGT en CDAS :

Marianne GAUTIER - DGI - Tel 02.51.12.85.53 **Séverine MORISSEAU** - Trésor - Tel : 02.40.20.50.50
Christophe ANDRE - Trésor - Tel : 02.40.85.68.38 **Patrick JETHRIT** - Pensions – Tel. : 02.40.08.84.77